

Plateaux N°201 [1]

Trimestre: Avril / Mai / Juin 2010



[1]

Edito

Les mobilisations du monde de la culture depuis mars ont permis d'obtenir un premier succès : un amendement à la loi portant sur la réforme des collectivités territoriales a rétabli la compétence en matière culturelle à toutes les collectivités, permettant ainsi des financements croisés de ces activités. Mais le basculement de nombreuses charges de l'Etat vers les collectivités locales, cumulé avec le gel de ses reversements vers ces dernières ainsi que la suppression de la taxe professionnelle entraînent des coupes claires dans les budgets culturels de régions, départements et communes. Le gouvernement a annoncé une réduction de 10% dans les budgets de tous les ministères sur les trois prochaines années, et une diminution dès 2011 de 5% des budgets des opérateurs tels les CND, les théâtres nationaux, le CNC...

Les collectivités territoriales auront donc des choix politiques à faire. Confrontées à une chute radicale de leurs ressources, vont-elles suivre l'Etat et imposer l'austérité culturelle aux citoyens ? Ne procurerions-nous donc plus qu'un petit « supplément d'âme » et non le ciment essentiel à la cohésion sociale dans ces temps troublés ?

Il n'y a évidemment pas que la culture, le spectacle et nos emplois qui sont et seront affectés par le plan de rigueur qui fait suite aux éphémères plans de relance dont nous avons -malgré les promesses élyséennes- été exclus.

Tous les droits sociaux sont en ligne de mire... Le plus visible est actuellement notre système de

retraite. Même si beaucoup d'artistes rêvent de mourir sur scène, le plus tard possible, il faut regarder de plus près la proposition gouvernementale (soutenue par une puissante campagne médiatique) qui vise à retarder l'âge légal du départ à la retraite. Si la majorité des travailleurs sont obligés de différer de deux ans la liquidation leurs pensions, ce n'est pas pour autant un gage d'emploi ; le taux de chômage des plus de 50 ans (y compris des artistes) est très élevé. Il faudra donc que l'UNEDIC indemnise ces « seniors » sur des périodes encore plus longues sans -bien sûr- disposer de plus de ressources. Ce sont de fait les allocations de tous les chômeurs, dont les bénéficiaires des annexes 8 et 10, qui seront attaquées, d'autant que notre dispositif spécifique arrive à terme dans quelques mois. On sait que notre ministre de tutelle a récemment rencontré Madame Parisot et le président de l'UNEDIC (CFDT). Tout est à craindre ! Et nos propositions de réforme n'ont toujours pas été étudiées !

CQFD : nous devons continuer d'amplifier notre mobilisation, nous battre, pour l'emploi, pour notre protection sociale. Les festivals d'été sont une caisse de résonance efficace pour aussi expliquer au public une situation qui le concerne directement afin qu'il nous soutienne, comme nous sommes ensemble pour ce qui regarde les citoyens que nous sommes tous. Ca commence en Avignon les 13 et 15 juillet, mais cela ne doit pas être un évènement isolé. Dès maintenant, préparons la rentrée dans tous les festivals d'été à travers tout le pays !

La Délégation générale

Sommaire

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)
[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#)

[Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#)
[Télévision](#)

[Coordonnées du SFA](#)

Syndicat Français des Artistes-interprètes

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : contact@sfa-cgt.fr

Site Web : www.sfa-cgt.fr

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

Accès réservé

Nom d'utilisateur *

Mot de passe *

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

URL source (modified on 08/03/2014 - 15:51): <https://sfa-cgt.fr/plateaux/338>

Liens

[1] <https://sfa-cgt.fr/plateaux/338>